

Bienvenue

à l'École des Deux-Ruisseaux



*Document d'information
pour l'entrée au préscolaire*

Juin 2023

**Centre
de services scolaire
des Portages-
de-l'Outaouais**

Québec 

Chers parents,

C'est avec grand bonheur que nous accueillerons votre petit trésor au sein de l'École des Deux-Ruisseaux lors de la rentrée 2023-2024. Comme parents, vous devenez pour nous des partenaires privilégiés. Ce document préparé spécialement pour vous vise à vous informer de la transition vers l'entrée à l'école de votre enfant. Nous savons que cette dernière est importante pour vous et votre enfant. Évidemment, certaines informations complémentaires et plus précises vous seront acheminées en août.

Vous retrouverez, dans les pages suivantes, plusieurs informations relatives au fonctionnement de l'école et à la transition vers le préscolaire.

Aux mois de juin, une présentation aux parents sera animée par l'équipe de directions. Puis, à la fin du mois de juin, vous recevrez par courriel différents documents qui vous donneront de plus amples informations concernant la classe de votre enfant; les dates et les heures de l'entrée progressive, les frais scolaires, le service de garde et le matériel scolaire à procurer à votre enfant.

Au plaisir de vous revoir le 31 août!

Le personnel de l'École des Deux-Ruisseaux



Table des matières

Présentation de l'école	5
Pour nous joindre	5
Communication	6
Notre projet éducatif	7
Organisation scolaire	8
Calendrier scolaire 2023-2024	8
Rencontre importante à prévoir	9
Matériel scolaire.....	9
Horaire de la journée au préscolaire.....	10
Et le préscolaire!	11
Les intervenants de l'école.....	11
Journée type au préscolaire	12
Évaluation des apprentissages	15
Légende de notation au préscolaire.....	15
Programme-cycle de l'éducation préscolaire.....	16
Prévention en lecture et écriture : lecture partagée et activités de conscience phonologique (projet PEP).....	17
Différentes habiletés que votre enfant développera.....	18
Politiques et procédures	20
Circulation des parents dans l'école.....	20
Absence ou retard de l'élève.....	20
Vêtements	20
À payer à l'école	21
Collation et repas	21
Santé de votre enfant.....	22
Code de vie de l'école.....	24
Sécurité aux abords de l'école et stationnement.....	26
Autobus scolaire	26
Implication des parents à l'école	27
Soutien à votre enfant.....	27
Organisme participatif de parents (OPP)	27
Conseil d'établissement	28

En attendant septembre... 29
 Quelques trucs..... 29
 Apprendre à communiquer 32
Liste de références.....33

Présentation de l'école

Pour nous joindre

École des Deux-Ruisseaux
278, rue de l'Atmosphère
Gatineau (Québec) J9J 3V2

Téléphone : 819-771-1472
Télécopieur : 819-771-3805

ecole.deux-ruisseaux@csspo.gouv.qc.ca

Directrice : Lise Cyr, poste 828 701

Directrice adjointe : Vickie Gravelle, poste 828 711

Secrétaire : Renelle Nadeau, poste 0

Agente de bureau : poste 828 703

Service de garde : Josée Bolduc et Stéphanie Dussiaume,
828 791

Signaler une absence : faites le 1

Rejoindre le service de garde : faites le 2

Pour assurer une réponse à vos questions, il est essentiel, en premier lieu, de communiquer directement avec l'enseignante de votre enfant. Au besoin, elle pourra vous rediriger à la bonne personne.

L'école communiquera avec vous fréquemment par courriel pour les informations générales. Nous vous demandons de bien lire les communications que nous envoyons, ceci afin d'éviter les dérangements inutiles. Le site Internet de l'école contient beaucoup de renseignements. Consultez-le régulièrement. <https://deuxruisseaux.csspo.gouv.qc.ca/>

Pour les paiements, vous référer au destinataire du message (service de garde ou agent de bureau).

Pour les changements de numéro de téléphone, d'adresse ou de courriel, vous référer au secrétariat de l'école (scr028@csspo.gouv.qc.ca)

Pour une absence, laisser un message complet (nom de l'enfant, nom du parent, classe et motif) sur la boîte vocale des absences au 819-771-1472 poste 1 ou par courriel à scr028@csspo.gouv.qc.ca

N'oubliez pas d'aimer notre page Facebook afin de connaître les nouvelles de l'école. <https://fr-ca.facebook.com/pages/category/Elementary-School/%C3%89cole-des-Deux-Ruisseaux-717540181694840/>



Communication

Plusieurs modalités de communication sont prévues pour favoriser la communication entre les parents et l'école.

Par exemple :

- Cahier de communication proposée par l'enseignante
- Le courriel
- Les échanges téléphoniques
- Rencontres virtuelles (de type vidéoconférence)
- Les rencontres « école-famille » en groupe ou individuellement
- Les informations en rafales envoyées quelques fois par mois
- Le bulletin (octobre, novembre, mars et juin)
- Mozaïk Portail Parents
 - Pour accéder : <https://portailparents.ca/accueil/fr/>
 - Pour le soutien : <https://portailparents.ca/accueil/fr/aide.htm>
- Le site Web et la page Facebook
- Tout autre moyen de communication à la discrétion de l'enseignante

Notre projet éducatif

Mission, vision et valeurs

Mission

Avec le principe d'équité et d'inclusion, l'école a pour mission d'instruire, de socialiser et de qualifier tous les élèves afin de développer leur plein potentiel.

Vision

L'école des 2R se veut un milieu où tous les membres du personnel, les parents et les membres de la communauté se mobilisent dans le but d'offrir un service éducatif inclusif de qualité assurant la réussite, l'épanouissement, l'engagement et le développement du plein potentiel de tous et en favorisant le développement des compétences de la société actuelle.

Valeur : Respect

C'est d'être à l'écoute et bienveillant envers les autres, moi-même et l'environnement, en paroles et en gestes, pour assurer la sécurité et le bien-être de tous.

Valeur : Engagement

C'est adopter une attitude positive en m'impliquant dans la vie de l'école, en fournissant des efforts tout en persévérant vers ma réussite.

Valeur : Autonomie

C'est d'être capable de réfléchir avant d'agir, de prendre des décisions par moi-même et de me responsabiliser face à mes actes.

Orientations et objectifs

Actuellement en élaboration

Organisation scolaire

Calendrier scolaire 2023-2024



DOCUMENT ADOPTÉ PAR LE
CONSEIL D'ADMINISTRATION LE
21 NOVEMBRE 2022

Calendrier scolaire 2023-2024 Formation générale des jeunes (FGJ) PRÉSCOLAIRE – PRIMAIRE

JUILLET 2023					AOÛT 2023					SEPTEMBRE 2023					OCTOBRE 2023					
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	
3 [●]	4	5	6	7	1	2	3	4					1 ²	2 ¹	3 ²	4 ³	5 ⁴	6 [▲]		
10	11	12	13	14	7	8	9	10	11	4 [●]	5 ³	6 ⁴	7 ⁵	8 ⁶	9 [●]	10 ⁵	11 ⁶	12 ⁷	13 ⁸	
17	18	19	20	21	14	15	16	17	18	11 ⁷	12 ⁸	13 ⁹	14 ⁰	15 [●]	16 ⁹	17 ⁰	18 ¹	19 ²	20 ³	
24	25	26	27	28	21	22	23	24	25	18 ¹	19 ²	20 ³	21 ⁴	22 ⁵	23 ⁴	24 ⁵	25 ⁶	26 ⁷	27 [●]	
31					28	29	30	31 ¹	25 ⁶	26 ⁷	27 ⁸	28 ⁹	29 ⁰	30 ⁸	31 ⁹					
Jours de travail : 6 Jour de classe : 1					Jours de travail : 20 Jours de classe : 19					Jours de travail : 21 Jours de classe : 19										
NOVEMBRE 2023					DÉCEMBRE 2023					JANVIER 2024					FÉVRIER 2024					
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	
		1 ⁰	2 ¹	3 ²				1 [●]	1 [●]	2 [●]	3 [●]	4 [●]	5 [●]				1 ³	2 ⁴		
6 ³	7 ⁴	8 ⁵	9 ⁶	10 ⁷	4 ¹	5 ²	6 ³	7 ⁴	8 ⁵	8 [●]	9 ⁶	10 ⁷	11 ⁸	12 ⁹	5 [▲]	6 ⁵	7 ⁶	8 ⁷	9 ⁸	
13 ⁸	14 ⁹	15 ⁰	16 ¹	17 [●]	11 ⁶	12 ⁷	13 ⁸	14 ⁹	15 ⁰	15 ⁰	16 ¹	17 ²	18 ³	19 ⁴	12 ⁹	13 ⁰	14 ¹	15 ²	16 [●]	
20 ²	21 ³	22 ⁴	23 ⁵	24 ⁶	18 ¹	19 ²	20 ³	21 ⁴	22 ⁵	22 ⁵	23 ⁶	24 ⁷	25 ⁸	26 ⁹	19 ³	20 ⁴	21 ⁵	22 ⁶	23 ⁷	
27 ⁷	28 ⁸	29 ⁹	30 ⁰	25 [●]	26 [●]	27 [●]	28 [●]	29 [●]	29 ⁰	30 ¹	31 ²	26 ⁸	27 ⁹	28 ⁰	29 ¹					
Jours de travail : 22 Jours de classe : 21					Jours de travail : 16 Jours de classe : 15					Jours de travail : 18 Jours de classe : 17					Jours de travail : 21 Jours de classe : 19					
MARS 2024					AVRIL 2024					MAI 2024					JUIN 2024					
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	
				1 ²	1 [●]	2 ⁷	3 ⁸	4 ⁹	5 ⁰			1 ⁶	2 ⁷	3 [●]						
4 [●]	5 [●]	6 [●]	7 [●]	8 [●]	8 ¹	9 ²	10 ³	11 ⁴	12 ^F	6 ⁸	7 ⁹	8 ⁰	9 ¹	10 ²	3 ⁷	4 ⁸	5 ⁹	6 ⁰	7 ¹	
11 ³	12 ⁴	13 ⁵	14 ⁶	15 ⁷	15 ⁵	16 ⁶	17 ⁷	18 ⁸	19 [▲]	13 ³	14 ⁴	15 ⁵	16 ⁶	17 ⁷	10 ^P	11 ²	12 ³	13 ⁴	14 ⁵	
18 ⁸	19 ⁹	20 ⁰	21 ¹	22 ²	22 ⁹	23 ⁰	24 ¹	25 ²	26 ³	20 [●]	21 ⁸	22 ⁹	23 ⁰	24 ¹	17 ⁶	18 ⁷	19 ⁸	20 ⁹	21 ⁰	
25 ³	26 ⁴	27 ⁵	28 ⁶	29 [●]	29 ⁴	30 ⁵				27 ²	28 ³	29 ⁴	30 ⁵	31 ⁶	24 [●]	25 [●]	26 [●]	27 [●]	28 [●]	
Jours de travail : 15 Jours de classe : 15					Jours de travail : 21 Jours de classe : 19					Jours de travail : 22 Jours de classe : 21					Jours de travail : 18 Jours de classe : 14					

Résumé :

- 180 journées de classe pour les élèves
- 20 journées pédagogiques

Journées télescopées :

- 24 août 2023
- 27 juin 2024
- 3 journées au choix de l'école

Journée pédagogique flottante :

- 12 avril 2024

Légende :

- Congés pour tous
- Congés pour les élèves ; journées pédagogiques locales
- ▲ Congés pour les élèves ; journées pédagogiques régionales
- () Début et fin de l'année de travail
- S Journée pédagogique secondaire (congé élèves secondaire)
- P Journée pédagogique préscolaire-primaire (congé élèves préscolaire et primaire)
- F Journée pédagogique flottante

Rencontre importante à prévoir



À votre agenda : mardi 29 août

Une rencontre aura lieu à l'école avec l'enseignante de votre enfant. Elle vous expliquera sa programmation, sa gestion de la classe et le fonctionnement du bulletin.

Les effets scolaires IDENTIFIÉS devront être apportés à l'école lors de cette rencontre. Des détails vous seront envoyés à cet effet au mois d'août.

Matériel scolaire

La liste du matériel scolaire ainsi que des frais chargés aux parents vous seront envoyés par courriel à la fin du mois de juin.

Une liste imagée a aussi été produite par l'équipe du préscolaire afin de vous soutenir dans vos achats.

À noter : il est fortement recommandé que l'enfant ait des souliers à velcro jusqu'à ce qu'il soit capable de faire ses boucles de façon autonome.

Horaire de la journée au préscolaire

8h35	Arrivée des élèves sur la cour (surveillance)
8h50	Entrée des élèves (cloche)
	Récréation avant-midi intégrée dans l'horaire
12h13	Dîner en classe et récréation extérieure
13h30	Retour en classe (cloche)
15h	Fin des classes préscolaire (activité extérieure)
15h53	Fin des classes (cloche) Départ des élèves



À noter que les enfants du préscolaire terminent les classes plus tôt que le primaire (15h). Si vous voulez que votre enfant quitte à ce moment-là tout au long de l'année, vous devrez aviser son enseignante.

Service de garde	Marcheurs
Heures d'ouverture et de fermeture	Important de ne pas arriver avant :
<i>Matin : 7h00</i>	<i>Matin : 8h35</i>
<i>Soir : 17h30</i>	<i>Midi : 13h15</i>

La période du dîner se situe entre 12h13 et 13h30. Votre enfant dine en classe avec une éducatrice ou une surveillante.

- S'il est inscrit au service de garde, la période du dîner est comprise dans le tarif de 8,95\$ / jour. * Nouveau tarif à suivre
- S'il prend l'autobus ou s'il est marcheur et qu'il dine à l'école, les frais sont de S'il 316,80\$/année pour l'année 2023-2024.

Et le préscolaire!

Les intervenants de l'école

- 1- **Enseignante** : Évidemment, l'enseignante est l'intervenant le plus impliqué à l'école auprès de votre enfant. Il favorise le développement des six compétences du préscolaire en plus de veiller à sa préparation au primaire.
- 2- **Éducateur au service de garde ou surveillant du dîner** : Cet intervenant sera présent le matin, le midi et en fin de journée permettant d'assurer la sécurité des enfants et de vivre des activités complémentaires stimulantes dans un contexte de garde scolaire.
- 3- **Technicien en éducation spécialisée (TES) et préposé aux élèves handicapés (PEH)** : Le volet comportement et adaptation est soutenu par notre équipe TES et PEH. En effet, les intervenants soutiennent les élèves présentant des difficultés sur le plan de l'adaptation à la vie scolaire, des habiletés sociales, de la gestion des émotions, du langage/communication, etc. Ils interviennent aussi auprès de certains élèves présentant des besoins particuliers sur le plan physique (alimentation, salle de bain, déplacements). Finalement, les TES et les PEH font de la prévention en donnant des ateliers en classe ou en sous-groupe.
- 4- **Francisation** : Les mesures de francisation consistent en un certain nombre de périodes d'enseignement intensif du français destinées à l'élève non francophone intégré directement dans une classe ordinaire. L'objectif spécifique de la mesure est, par conséquent, d'aider l'élève à acquérir les habiletés langagières de base en français. L'accent est mis sur la compréhension et la production de messages signifiants dans différentes situations.
- 5- **L'enseignante-orthopédagogue au préscolaire** : L'enseignante-orthopédagogue de l'école apporte un soutien au préscolaire. Lorsque les élèves résistent aux interventions de groupe et de sous-groupe, elle apporte de l'aide supplémentaire par le biais d'ateliers. Son travail consiste à soutenir les enfants et les enseignants dans l'acquisition des préalables à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Par ses observations et ses ateliers en sous-groupe, elle prévient même d'éventuelles difficultés d'apprentissage.

- 6- **Hygiéniste dentaire** : En collaboration avec le CISSSO, une hygiéniste dentaire rencontre les enfants pour faire le bilan de leur santé buccale et vous envoie un avis de suivi, le cas échéant.
- 7- **Infirmière** : Le CISSSO affecte à nos écoles une infirmière. Elle est disponible pour toutes les écoles du CSSPO. Elle étudie les bilans de santé et fait les suivis nécessaires en plus de soutenir l'équipe-école pour certains élèves qui présentent des dossiers médicaux particuliers.
- 8- **Psychologue** : Ce service s'adresse aux enfants en difficulté d'apprentissage ou qui présentent des troubles de comportement ou d'adaptation. C'est généralement à la suite d'inquiétudes de l'enseignante que le psychologue vous demandera de rencontrer, le cas échéant, votre enfant pour une évaluation de la situation. La priorité des services est orientée vers le dépistage, l'évaluation des difficultés d'adaptation et d'apprentissage et l'interprétation des résultats. Le psychologue participe, aide l'équipe-école à mieux comprendre le développement cognitif et affectif de l'enfant et propose des stratégies d'intervention appropriées.
- 9- **Orthophoniste** : Ce service s'adresse aux enfants qui éprouvent des difficultés de langage. C'est généralement à la suite d'inquiétudes de l'enseignante que l'orthophoniste vous demandera de rencontrer, le cas échéant, votre enfant pour une évaluation de la situation. Au préscolaire, elle assure aussi une tournée des classes afin de dépister certaines problématiques. L'orthophoniste vient en aide aux élèves présentant des problèmes de parole ou de langage, variant d'un retard léger à un trouble grave. Ces difficultés peuvent, par exemple, être associées :
 - a. À un trouble d'apprentissage ou de comportement;
 - b. À une déficience intellectuelle, auditive ou motrice;
 - c. Au bilinguisme, au bégaiement;
 - d. À un trouble neurologique, telle la dysphasie;
 - e. À un problème affectif, psychologique ou familial.

Journée type au préscolaire

À l'École des Deux-Ruisseaux, nous aurons 4 classes de préscolaire pour l'année 2023-2024. Malgré leurs petites différences, voici une journée type :

De 7h00 à 8h45 : Arrivée des élèves inscrits au service de garde. Prise en charge par une éducatrice.

Les élèves marcheurs peuvent arriver sur la cour à partir de 8h35. En tout temps, les élèves marcheurs entrent dans la cour par **l'entrée ouest**.

Les élèves en autobus arrivent généralement vers 8h35.

8h50 : Entrée dans la classe et routine du matin. Généralement, les enfants doivent vider leur sac et se rassembler au tapis pour la prise de présences et la causerie du matin. Par la suite, il y a les activités prévues par l'enseignante, la collation, les jeux extérieurs lors de la récréation vers 10h00 et la lecture de la journée.



12h13 : Dîner pour tous. Les élèves marcheurs rejoignent leurs parents par la **porte ouest**. Prise en charge, par les éducatrices ou surveillants pour le dîner. Les élèves dînent dans leur classe.

13h15 : Retour des élèves marcheurs sur la cour (par la porte ouest).

13h30: Retour en classe. Petite relaxation et poursuite des activités de la journée.

15h : Fin des classes. Tous les élèves peuvent être pris en charge par une éducatrice jusqu'à 15h53. Vous devrez prévoir une autre collation. Les parents qui préfèrent venir chercher leur enfant tous les jours à 15h doivent aviser l'enseignante avant la rentrée scolaire. Si vous venez chercher votre enfant à 15h, vous devez être à la clôture du côté ouest.

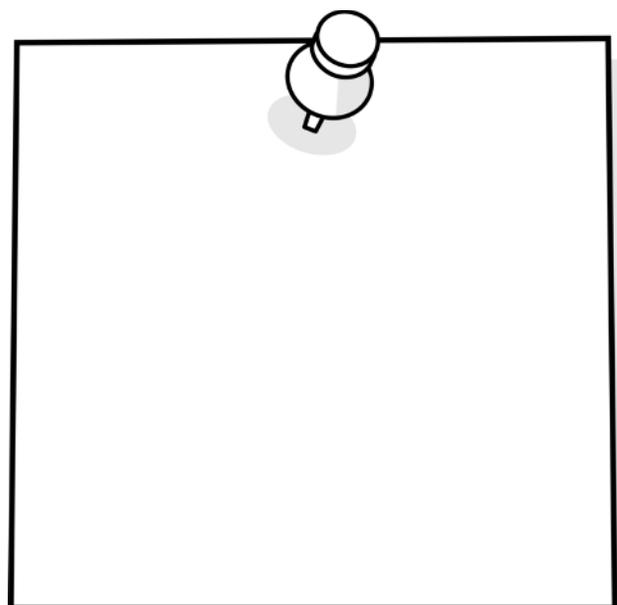
15h53 (marcheur) : Si vous venez chercher votre enfant à ce moment ou si votre enfant quitte avec son frère ou sa sœur, ce sera à la clôture du côté ouest.

15h53 (autobus) : Les élèves sont pris en charge par un responsable et les fait monter dans l'autobus. Vous devez être présent à l'arrêt pour que votre enfant descende.

15h53 à 17h30 (service de garde) : Vous vous présentez à la porte du service de garde en nommant le nom de votre enfant et son éducatrice. Un registre est aussi à signer.

Information importante pour les parents dont l'enfant fréquente le service de garde. À la fin de la journée, vous venez chercher votre enfant en entrant par la porte du service de garde, vous devez vous présenter à la table d'accueil en mentionnant le nom de votre enfant. Une éducatrice fera l'appel de votre enfant. Vous devrez l'attendre à l'extérieur.

À noter : Lorsque la pluie ou les grands froids empêchent nos élèves de jouer dans la cour, les marcheurs doivent entrer par la porte principale à leur retour du dîner et aux heures prescrites.



Les apprentissages que votre enfant fera au préscolaire

Le ministère de l'Éducation, Enseignement supérieur (MEES) a ciblé 5 compétences que l'enfant devra développer lors de son passage au préscolaire. Ces dernières visent le développement global et harmonieux de l'enfant. Lors de situations variées, l'enfant apprendra à vivre en relation avec les autres et découvrira le plaisir d'apprendre et d'exploiter les ressources de son milieu; le tout devant faire progresser l'enfant vers un passage au premier cycle de l'enseignement primaire. Voici des sites intéressants à consulter :

Site du ministère de l'Éducation :

<http://www.education.gouv.qc.ca/parents-et-tuteurs/>

<http://www.education.gouv.qc.ca/references/programmes-detudes/>

http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/jeunes/pfeq/Programme-cycle-prescolaire.pdf

- **Site Agir tôt :**

<http://agirtot.org/>

- **Site École ouverte (nouveau du ministère dans le contexte COVID)**

<https://ecoleouverte.ca/prescolaire>

- **Informations pertinentes d'une commission scolaire partenaire**

Merci à la CS de la Capitale!

Vidéo « En route vers l'école - Une journée à la maternelle »

<https://www.cscapitale.qc.ca/transition-vers-la-maternelle-2/#Section-4>

Vidéo « En route vers l'école - Comment se préparer à la maternelle »

<https://www.cscapitale.qc.ca/transition-vers-la-maternelle-2/#Section-5>

Napperon - En route vers la maternelle

<https://www.cscapitale.qc.ca/wp-content/uploads/2018/02/portfolio-la-traversee-napperon.pdf>

J'accompagne mon enfant - Maternelle 5 ans

<https://cssc.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2021/06/maternelle-5-ans-jaccompagne-mon-enfant-a-leducation-prescolaire.pdf>

Mythes ou réalités? Démystifier l'entrée à la maternelle

https://www.cscapitale.qc.ca/wp-content/uploads/2019/06/mythes_realites-final.pdf

Évaluation des apprentissages

À l'éducation préscolaire, conformément au régime pédagogique, les résultats sont transmis à l'intérieur des bulletins sous forme de cotes indiquant l'état du développement des compétences ou le niveau de développement atteint par l'élève. Ces compétences sont présentées dans le tableau suivant.

Compétences et libellés du bulletin	
-	Accroître son développement physique et moteur
-	Construire sa conscience de soi
-	Vivre des relations harmonieuses avec les autres
-	Communiquer à l'oral et à l'écrit
-	Découvrir le monde qui l'entoure

Légende de notation au préscolaire

Légende		
Cote	Étapes 1 et 2	Étape 3
A	Votre enfant développe cette compétence avec beaucoup de facilité.	Votre enfant dépasse les attentes du programme
B	Votre enfant développe cette compétence avec facilité.	Votre enfant satisfait à toutes les attentes du programme
C	Votre enfant développe cette compétence avec quelques difficultés	Votre enfant satisfait partiellement aux attentes du programme
D	Votre enfant développe sa compétence avec des difficultés marquées	Votre enfant ne satisfait pas aux attentes du programme
NE	Les notions sont enseignées, mais non évaluées	(Ne s'applique pas)

Il faut comprendre que la cote de B indique que l'enfant fonctionne bien et répond aux attentes du programme. C'est donc très normal de ne pas voir de « A » dans le bulletin.

Programme-cycle de l'éducation préscolaire

Le Programme-cycle de l'éducation préscolaire se déploie en cinq domaines de développement qui ont une importance égale et qui doivent être pris en compte d'une manière synergique.

Domaines et compétences	Axes de développement	Composantes
Physique et moteur Accroître son développement physique et moteur	Motricité	<ul style="list-style-type: none"> Explorer des perceptions sensorielles Se représenter son schéma corporel Développer sa motricité globale Exercer sa motricité fine Expérimenter l'organisation spatiale Expérimenter l'organisation temporelle Découvrir la latéralité Expérimenter différentes façons de bouger
	Saines habitudes de vie	<ul style="list-style-type: none"> Explorer le monde alimentaire Expérimenter différentes façons de se détendre S'approprier des pratiques liées à l'hygiène Se sensibiliser à la sécurité
Affectif Construire sa conscience de soi	Connaissance de soi	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître ses besoins Reconnaître ses caractéristiques Exprimer ses émotions Réguler ses émotions
	Sentiment de confiance en soi	<ul style="list-style-type: none"> Expérimenter son autonomie Réagir avec assurance
Social Vivre des relations harmonieuses avec les autres	Appartenance au groupe	<ul style="list-style-type: none"> Démontrer de l'ouverture aux autres Participer à la vie de groupe Collaborer avec les autres
	Habiletés sociales	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer progressivement des règles de vie Créer des liens avec les autres Réguler son comportement Résoudre des différends
Langagier Communiquer à l'oral et à l'écrit	Langage oral	<ul style="list-style-type: none"> Interagir verbalement et non verbalement Démontrer sa compréhension Élargir son vocabulaire Expérimenter une variété d'énoncés Développer sa conscience phonologique
	Langage écrit	<ul style="list-style-type: none"> Interagir avec l'écrit Connaître des conventions propres à la lecture et à l'écriture Découvrir des fonctions de l'écrit Connaître les lettres de l'alphabet¹
Cognitif Découvrir le monde qui l'entoure	Pensée	<ul style="list-style-type: none"> S'initier à de nouvelles connaissances liées aux domaines d'apprentissage (mathématique; arts; univers social; science et technologie) Exercer son raisonnement Activer son imagination
	Stratégies	<ul style="list-style-type: none"> S'engager dans l'action Expérimenter différentes actions Raconter ses actions

¹ Attente de fin de l'éducation préscolaire : l'enfant connaît le nom et le son de la plupart des lettres de l'alphabet (majuscules et minuscules).

Prévention en lecture et écriture : lecture partagée et activités de conscience phonologique (projet PEP)

L'apprentissage de lecture et de l'écriture est l'un des apprentissages les plus complexes chez un jeune enfant. Il est donc important de mettre en place des outils préventifs pour aider les élèves à solidifier leur base pour cet apprentissage.

C'est pour cette raison que les enseignantes du préscolaire, l'orthopédagogue et l'orthophoniste sont soucieux de soutenir des **pratiques éducatives préventives** (PEP) à l'école, dès le début de la scolarisation, afin de favoriser l'apprentissage de la lecture et de l'écriture chez tous les élèves. Ce projet est déployé dans l'ensemble du CSSPO du préscolaire à la 2^e année et vise à prévenir les difficultés en lecture et écriture; apprentissage essentiel!

Concrètement, notre école a mis en place des volets préventifs :

Premièrement, les enfants vivront une **lecture collective** du même livre, et ce quatre fois dans une semaine. Lors de ces lectures, l'enseignante travaillera les prérequis à l'apprentissage de la lecture en posant des questions aux enfants. Comme prérequis, nous retrouvons la phonologie¹ (les différents sons de la langue), le vocabulaire littéraire, la compréhension d'un texte et les différents concepts reliés à l'écrit telles l'orientation du texte, la reconnaissance de quelques lettres, etc. **Quinze tâches de conscience phonologique** sont aussi vécues tout au long de l'année. Il s'agit de développer la capacité des élèves d'entendre et de jouer avec les sons de la langue (à l'oral). Ces prérequis sont essentiels au passage à l'écrit.



Deuxièmement, certains enfants auront besoin de travailler les mêmes prérequis en sous-groupe afin de stimuler davantage la prévention. Pour ce faire, l'enseignante interviendra avec certains enfants, dans la salle de classe, en fréquence et en intensité certaines notions.

Nous sommes très fiers de faire vivre ces pratiques préventives à nos élèves. Avec les années, nous avons constaté des gains tant pour les élèves que pour les enseignants, permettant ainsi de repérer rapidement les élèves présentant des difficultés et surtout d'intervenir rapidement et intensivement auprès de ces élèves.

¹ La conscience phonologique est la capacité du pré lecteur à prendre conscience des sons de la langue ainsi que de leur positionnement dans les mots. Une quinzaine de tâches sont prévues pour développer ce pré requis à la lecture et à l'écriture.

Différentes habiletés que votre enfant développera

- 1- Votre enfant découvrira, entre autres, les lettres de l'alphabet et les chiffres. Nous vous présentons ce tableau pour vous montrer comment votre enfant apprendra à les tracer. Il est important de toujours suivre la direction des flèches. Les minuscules s'écrivent d'un trait, sans lever le crayon. Cet apprentissage est important pour faciliter l'écriture des mots en première année. Votre enfant aura à écrire régulièrement son prénom. Il est à noter que la première lettre doit être majuscule et les autres lettres minuscules. Mieux vaut partir du bon pied!



2- Voici d'autres habiletés que votre enfant aura à développer tout au long de l'année et à pratiquer à la maison :

- Lacer des lacets
- S'habiller seul
- Connaître son adresse
- Connaître son numéro de téléphone
- Connaître sa date d'anniversaire
- Connaître différentes couleurs
- Connaître son schéma corporel (parties du corps)
- Connaître les formes
- Différentes habiletés sociales (attendre son tour de parole, partager, etc.)

3- Et les mathématiques... Voici des liens Internet pour vous donner des idées pour bien préparer votre enfant à l'apprentissage des mathématiques.

Le blogue de notre conseillère pédagogique en mathématique:

<http://mathauprimaire.blogspot.com/search/label/Pr%C3%A9scolaire>

À la petite école - des petits jeux pour le plaisir de jouer en ligne :

http://www.alapetiteecole.com/jeux_en_ligne/

Le site des jeux éducatifs en ligne :

<https://www.logicieleducatif.fr/maternelle/accueil/>

Un site de jeux gratuits en ligne, classés par âge, pour enfants de 2 à 10 ans :

<https://tidou.fr/>

Revue L'Envol - Printemps 2016 - La numératie... ça compte! (Ontario)

<https://www.grandiresemble.ca/wp-content/uploads/2015/05/EnvolPrintemps2016-WEB.pdf>

Politiques et procédures

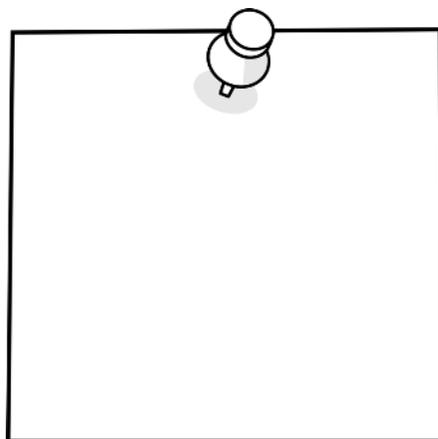
Circulation des parents dans l'école

L'École des Deux-Ruisseaux se veut un milieu sécuritaire pour tous les enfants et les intervenants de l'école. Pour ce faire, toutes les portes de l'école sont barrées et sont munies d'un système de caméras.

À l'entrée des élèves, une éducatrice attendra à la porte du service de garde pour laisser entrer votre enfant dès 7h00.

Lorsque vous devrez vous présenter à l'école entre 8h00 et 16h00, vous devrez sonner à la porte principale. La secrétaire vous répondra et vous devrez vous identifier et donner la raison de votre visite. Une fois entré dans l'école, vous devrez vous présenter au guichet du secrétariat.

Note : Lors des premières journées de classe, une éducatrice du service de garde sera présente dans le corridor afin d'accompagner les élèves aux heures prescrites **à l'arrivée (7 h à 8 h 35) et au départ (15h53 à 17h30)** ceci afin d'aider votre enfant à acquérir sa routine.



Absence ou retard de l'élève

Lorsque votre enfant s'absentera ou sera en retard, vous devrez **en tout temps** aviser la secrétaire, en composant le 819-771-1472 en signalant le 1.

Vêtements

Nous vous recommandons de choisir des vêtements pratiques pour votre enfant et adéquats selon la température. Il est à noter que chaque élève doit avoir **deux paires de souliers**, une pour l'extérieur et l'autre, pour l'intérieur.

Pour les périodes plus chaudes de l'année, nous vous recommandons de mettre de la crème solaire à votre enfant le matin avant son départ pour l'école et de laisser de la crème solaire dans le sac de votre enfant s'il a besoin d'en remettre.

Il faut prévoir des vêtements de rechange (pantalon, sous-vêtements, chaussettes et chandail) afin de gérer les petits accidents.

À payer à l'école

Il est important de noter que vous recevrez, au cours de l'été, les informations concernant les paiements à effectuer à l'école, au service de garde et la liste des effets scolaires. Ces frais sont payables le premier jour d'école **par Internet**. Un guide sera envoyé à ce sujet. La personne responsable est l'agente de bureau, 819-771-1472, poste 828 703.

Collation et repas

L'équipe-école fait la promotion des saines habitudes alimentaires, pour des idées ou conseils consultez le guide alimentaire canadien à l'adresse suivante : <https://guide-alimentaire.canada.ca/fr/> Une collation équilibrée c'est le mariage entre des glucides et des protéines. Voici quelques idées santé :

Toutes confiseries et friandises sont interdites à l'école, à l'exception de certaines occasions spéciales ou les parents seront informés à l'avance. En ce qui concerne les allergènes, consultez la section au point 8.

Combiner à la collation un aliment riche en glucides avec un riche en protéines lors de vos collations	
Glucides	Protéines
Fruits frais, congelés ou séchés	Trempelette au tofu, Houmous
Légumes crus	Graines de soya, tournesol, citrouilles ou pois chiches séchés
Produits céréaliers à <u>grains entiers</u> : céréales, pain	Yogourt, fromage, lait
	Œuf à la coque

Votre enfant doit être en mesure de prendre sa collation de façon autonome dans le temps donné. L'enseignante de votre enfant vous en parlera plus longuement lors de la rencontre d'informations.

Très important : Les noix et les arachides sont interdites en tout temps!

Le partage de nourriture l'est également considérant les allergies alimentaires.

Votre enfant dinera en classe. Il n'y a pas de four à micro-ondes à l'école. Votre enfant doit avoir des repas froids ou un thermos pour ses repas chauds. Le service de traiteur est offert du lundi au vendredi. Les informations vous seront transmises en début d'année.

Pensez également à la boîte à lunch écologique en utilisant des contenants réutilisables.

Santé de votre enfant

Vous recevrez au début septembre, la fiche santé de votre enfant, nous vous demandons de bien remplir les informations demandées et d'ajouter tous les numéros de téléphone en cas d'urgence (père et mère) et de bien signer et retourner la fiche rapidement à l'enseignante.

En cas d'accident ou de malaise, le personnel de l'école procurera les premiers secours, s'assurera que l'élève reçoive les soins d'urgence requis et que les parents soient avertis le plus rapidement possible. Les parents sont responsables d'assurer le transport de leur enfant vers une clinique ou un centre hospitalier. En cas d'urgence, si la situation l'exige ou que l'école ne réussit pas à rejoindre les parents, les frais de transport en ambulance seront à la charge des parents.

Si votre enfant fait de la fièvre, vous devez le garder à la maison et aviser l'école de son absence.

Dans le but de protéger la santé de ses élèves et de leurs parents ainsi que de son personnel, le CSSPO s'est doté d'un protocole en suivant les recommandations du guide établi par l'agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais (CISSSO). Nous recevons aussi le soutien d'une infirmière scolaire. En voici les principaux éléments :

- ☞ **Protocole relatif aux allergies** : Vous avez le devoir de nous aviser si votre enfant a des allergies sévères. Au verso de la fiche santé, se trouve le plan d'urgence pour les élèves ayant une allergie sévère avec auto-injecteur seulement, veuillez le remplir avec attention et assurer, dès la 1^{re} journée, que votre enfant aura son *Épipen* à la taille de préférence ou bien le remettre au secrétariat. Pour vous soutenir, nous vous envoyons le lien <https://www.epipen.ca/fr/waistpack> afin que vous puissiez commander un sac à la taille gratuitement avec la compagnie *Épipen*. Les allergologues recommandent le port de l'*Épipen* à la taille dès qu'un enfant démontre des signes de maturité.

Quelques élèves de notre école souffrent d'allergies extrêmement sévères. Par conséquent, sont interdites en tout temps dans l'école, les arachides et les noix de toutes sortes. D'autres allergènes pourraient être à éviter dans la classe de votre enfant. Ceux-ci seront clairement identifiés à la porte de chaque classe. Aussi, nous transmettons l'information aux éducateurs et éducatrices du service de garde ainsi qu'aux surveillants du dîner. Nous sollicitons votre collaboration afin que votre enfant évite d'apporter ces aliments à l'école. Il est important d'expliquer à votre enfant l'importance de ne pas partager ses aliments avec d'autres élèves par mesure de sécurité et lorsqu'il a terminé de manger, votre enfant doit se laver consciencieusement les mains et la figure. Allergies Québec <http://allergies-alimentaires.org/fr>

- ☞ **La vaccination** prévient plusieurs maladies infectieuses. Elle protège la personne et diminue la transmission de maladie dans la population. En tant que parents, vous avez la responsabilité de la vaccination de votre enfant. En cas de doute sur son état de vaccination, consultez votre CLSC ou votre médecin qui administrera les doses manquantes au besoin.

- ☞ **L'application de mesures d'hygiène** est une façon efficace de prévenir les maladies contagieuses. Rappelez ces quelques bonnes habitudes à votre enfant : il faut laver ses mains régulièrement surtout avant les repas et après être allé à la salle de toilettes, ne pas prêter des objets personnels (peigne, chapeaux...), couvrir ses plaies et éviter tout contact non protégé avec du sang d'une autre personne.

- ☞ **En cas de maladie, les parents sont responsables d'aviser l'école de l'absence de son enfant. Il est important de vérifier auprès du médecin s'il s'agit d'une maladie contagieuse.** Si tel est le cas, en aviser l'école. L'infirmière du CISSSO en sera alertée et il est possible qu'elle vous contacte pour avoir plus d'information. Au besoin, des mesures de contrôle seront appliquées et les parents touchés seront informés. Votre enfant devra rester à la maison selon l'ordonnance du médecin ou jusqu'à ce que son état de santé lui permette de suivre les activités scolaires. De plus, pour certaines maladies infectieuses, un délai supplémentaire peut être nécessaire afin de s'assurer que la période de contagion est terminée.

- ☞ **Si votre enfant présente une condition médicale particulière**, telle que l'immunosuppression, etc., discutez avec votre médecin des maladies contagieuses à risque et avisez l'école.

- ☞ **En cas de problème de pédiculose** (poux, lentes), aviser la secrétaire afin qu'elle vous envoie les documents appropriés pour le traitement de la chevelure de votre enfant. Afin d'éviter la propagation, un communiqué préventif sera acheminé à tous les parents des enfants de la classe et nous recommandons fortement que les élèves aux cheveux longs aient les cheveux attachés et aussi d'aviser vos enfants qu'il est important de ne pas échanger casquettes, chapeau et tuque entre eux. Soyez sans crainte, aucun enfant n'est ciblé devant le groupe.

- ☞ **Administration des médicaments** : Règle générale, toute médication doit être prise à la maison. (Politique CSSPO 30-12-20). Le personnel de l'école ne peut en aucun temps administrer des médicaments aux élèves, SAUF pour des raisons de forces majeures. Certains pourront être administrés à titre exceptionnel (le *Ritalin* ou ses équivalents, les pompes pour l'asthme, l'*Épipen*, les traitements pour l'épilepsie et le diabète) et

pourront être administrés lorsqu'il y a recommandation écrite médicale par un code d'ordonnance du pharmacien et autorisation écrite de l'autorité parentale (un formulaire à compléter est disponible au secrétariat), et ce, conformément au Protocole d'intervention du CISSSO et du CSSPO. Aucun autre médicament ne sera autorisé dans l'école. L'école recommande fortement le port de l'*Épipen* à la taille. IMPORTANT : Aucune médication ou antibiotique ne doivent être placés dans la boîte à goûter ou le sac d'école de votre enfant par mesure de sécurité.

Prévenir les maladies infectieuses est la responsabilité de tous!

Code de vie de l'école

Le code de vie de l'école présente 4 règles à respecter dans toutes les aires communes de l'école. Puis, une matrice présente les comportements attendus dans chacune des aires communes. Les comportements attendus sont les mêmes pour tous les élèves et visent à assurer un environnement dans lequel tous se sentent en sécurité. Le climat sain et sécuritaire est une priorité! Les règles s'appuient sur nos trois valeurs soit le respect, l'engagement et l'honnêteté. Les comportements sont enseignés aux élèves et valorisés de plusieurs façons. Les intervenants s'assurent aussi de gérer les écarts de conduite en favorisant, entre autres, l'approche de réparation.

Toutes les informations en lien avec le code de vie se trouvent dans l'agenda. Au préscolaire, les enseignantes vous remettront le **document de référence** qui se trouve dans l'agenda.

En harmonie avec les valeurs de notre école :

le respect, l'engagement et l'autonomie

Règles	Pourquoi?	Banque de conséquences possibles
1. Au son de la cloche, j'arrête de jouer et je prends mon rang immédiatement calmement.	Afin ♦ De pouvoir entrer rapidement en classe.	+ Valorisation verbale et tangible des comportements attendus et des efforts.
2. Je communique calmement et j'utilise des mots et des gestes respectueux envers les autres élèves et les adultes de l'école. Je collabore avec les adultes.	Afin ♦ D'être bien et en sécurité ♦ De me sentir calme et paisible. ♦ De mieux comprendre les consignes des intervenants.	- Rappel de la règle - Modelage de la règle - Avertissement verbal - Conséquences logiques - Geste réparateur
3. Je prends soin du matériel mis à ma disposition et de ce qui appartient à l'école et aux autres.	Afin ♦ De garder le matériel en bon état pour les élèves. ♦ De garder mon école propre. ♦ D'avoir du plaisir à utiliser le matériel.	- Discussion avec le titulaire - Billet d'information - Suivi dans l'agenda ou par courriel - Appel aux parents - Rencontre avec le TES - Fiche de réflexion - Perte d'un privilège
4. Je circule en marchant calmement dans l'école et en chuchotant si nécessaire.	Afin ♦ D'être prêt à faire de bons apprentissages. ♦ De diminuer la pollution par le bruit. ♦ D'assurer ma sécurité lors des déplacements.	- Perte des récréations - Rencontre avec les parents - Rencontre avec la direction - Temps d'arrêt dans un autre local - Défrayer le coût d'un objet endommagé ou perdu appartenant à l'école - Confiscation d'un objet - Suspension interne - Suspension externe - Autre, selon le cas

Sécurité aux abords de l'école et stationnement

Les stationnements de l'école sont réservés uniquement au personnel de l'école. Tout autre véhicule pourrait être remorqué aux frais du propriétaire.

Autobus scolaire

Seuls les élèves autorisés par le CSSPO peuvent bénéficier du transport scolaire. Les enfants doivent prendre l'autobus qui leur est assigné.



Règles établies par le centre de services scolaire

- L'élève doit avoir une conduite digne, convenable et utiliser un langage respectueux en tout temps ;
- L'élève doit se montrer ponctuel en arrivant au lieu de l'embarquement 10 minutes avant l'arrivée du véhicule écolier ;
- L'accès à l'autobus sera refusé à tout élève transportant skis, bâton de hockey, raquettes, etc. Pour ce qui est de patins, bottines de ski, etc., ces objets devront être transportés dans leur sac d'école ;
- Il est interdit de manger ou de boire dans les autobus ;
- L'élève doit s'asseoir sur le siège identifié par le conducteur ou la conductrice et rester assis tout au long du trajet ;
- Le conducteur ou la conductrice est responsable de la discipline dans l'autobus. Chaque élève doit le respecter et lui obéir ;
- Tout élève ne se conformant pas à ces règles pourra être suspendu du transport scolaire dès que les parents auront été avertis.
- Le parent doit attendre l'enfant à la sortie de l'autobus.

Implication des parents à l'école

Soutien à votre enfant

Les études et les recherches en éducation sont unanimes. L'implication des parents et le partenariat école-famille sont un indicateur de réussite et de persévérance scolaire. Au préscolaire, vous pouvez soutenir votre enfant en :

- lui parlant ou lui posant des questions au sujet de sa journée;
- regardant ses travaux ou dessins lorsqu'il en rapporte à la maison;
- lui faisant des renforcements positifs;
- lui faisant des rappels des comportements attendus à l'école;
- l'écoutant chanter les chansons apprises;
- lui lisant quotidiennement une histoire;
- jouant à des jeux de société avec son enfant;
- l'aidant à jouer avec les lettres et les nombres de 1 à 20;
- en collaborant avec l'enseignante de votre enfant;
- en partageant avec l'enseignante les informations nécessaires pour l'aider à cheminer et à être heureux dans son milieu scolaire.



Organisme participatif de parents (OPP)

L'organisme participatif de parents (OPP) réunit des parents dans le but de soutenir les activités, la vie scolaire et différents projets. Bonne nouvelle! Tous les parents peuvent être membres de l'OPP : vous pouvez assister aux rencontres mensuelles ou vous impliquer dans certains sous-comités. Chaque mois, vous recevrez l'ordre du jour des rencontres. Y assister est une bonne façon d'en savoir plus sur la vie de l'école en plus de vous impliquer ponctuellement dans certaines activités. Certains parents préfèrent s'impliquer dans les sous-comités : réparation des livres de bibliothèque, décoration de la bibliothèque, environnement et cour d'école, transport actif et sécurité. Nous sollicitons aussi les parents pour certaines activités pendant l'année scolaire :

- Photos de classe
- Halloween
- Semaine des enseignants (reconnaissance)
- Semaine du service de garde (reconnaissance)
- Carnaval hivernal (activités et chocolat chaud)
- Kermesse estivale (activités et snowcone)
- Etc.

L'OPP vise aussi à favoriser l'engagement des parents à l'égard de la réussite scolaire des enfants.

L'OPP tente de faciliter la communication entre le Conseil d'établissement, les enseignants, les éducatrices, les bénévoles, les parents ainsi que les élèves.

Conseil d'établissement

En septembre, lors de l'assemblée générale annuelle (AGA), le conseil d'établissement présente son rapport d'activités pour l'année précédente. À ce moment, il y a aussi élections de 3 parents souhaitant siéger au conseil d'établissement (mandat de 2 ans).

Le conseil d'établissement représente une instance décisionnelle qui, par la mise en place d'une dynamique de gestion entre l'établissement et le centre de services scolaire, donne à l'école et aux centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes les leviers nécessaires pour répondre aux besoins éducatifs de tous les élèves.

Le conseil d'établissement exerce ses responsabilités dans la collégialité et le respect des compétences de chacune et chacun. Telle est la condition pour que l'action éducative des uns et des autres soit orientée vers un objectif commun, soit la réussite du plus grand nombre d'élèves.

Pour en savoir plus :

http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/reseau/formation_titulisation/ConsEtab_UneBonneFaçonImpliquerVieScolaire.pdf

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement>

En attendant septembre...

Quelques trucs

Votre enfant attend sa première journée d'école avec impatience. Et vous aussi, surtout si c'est votre première fois! Alors, il est possible et tout à fait normal que l'enfant éprouve certaines craintes au sujet de l'école. Des questions et des préoccupations importantes surgissent :

- Qui va m'aider?
- Est-ce que je vais m'ennuyer?
- Que faire si je veux aller aux toilettes?
- Etc.

Pour l'encourager et le rassurer au moment de ce grand jour, il est très important d'adopter une attitude positive, de lui montrer que vous avez confiance et que tout se passera bien. Invitez-le à parler de ses craintes et essayez de répondre à ses interrogations. Si vous faites de ce premier jour d'école une fête, votre enfant vous imitera probablement.

Comment puis-je aider mon enfant à faire la transition vers le préscolaire?

1- Je l'aide à développer son estime de soi;

- a. Je lui permets de prendre des décisions, de relever des défis (ex. : aller demander quelque chose à un voisin);
- b. Je le laisse faire des choix (ex. : choisir ses vêtements selon la température ou inviter un ami de son choix);
- c. Je le laisse exprimer son point de vue (ex. : une sortie en famille);
- d. Je le félicite (ex.: s'habiller seul dans le temps prévu).

2- Je l'aide à devenir autonome en l'encourageant :

- a. À s'habiller seul;
- b. À ramasser ses jouets;
- c. À prendre soin d'une plante ou d'un animal;
- d. etc.

3- Je l'aide à identifier ses besoins et à exprimer ses émotions en l'amenant à faire des choix et en les verbalisant :

- a. J'ai le goût de faire de la peinture;
- b. Je suis capable de promener mon chien et de le nourrir;
- c. J'aime ça quand tu prends du temps pour me parler;
- d. J'aime ça quand tu me racontes une histoire,
- e. etc.

- 4- **Je l'aide à développer des habiletés motrices :**
- a. En identifiant les parties de son corps;
 - b. En lui permettant de sauter, courir, grimper, rouler, nager;
 - c. En favorisant des moments de détente et de relaxation avec une musique douce;
 - d. En l'incitant à dessiner et à découper;
 - e. En l'invitant à attacher ses boucles, ses fermetures éclair ou ses boutons.
- 5- **Je l'aide à développer son imagination, son jugement et sa mémoire :**
- a. En lui laissant vivre des jeux imaginaires tels que : se déguiser, s'inventer des personnages ou jouer avec des marionnettes;
 - b. En le soutenant dans le récit de ses histoires et en lui permettant d'inventer une autre fin à une histoire;
 - c. En jouant avec lui à des jeux de société adaptés à son âge.
- 6- **J'améliore l'attention et la capacité d'écoute de mon enfant :**
- a. En étant attentif à mon enfant lorsqu'il me parle;
 - b. En exigeant son attention lorsque je m'adresse à lui;
 - c. En évitant de répéter constamment.
- 7- **J'améliore la persévérance et la capacité d'écoute de mon enfant :**
- a. En le soutenant dans ce qu'il fait;
 - b. En encourageant le goût de l'effort,
 - c. En lui demandant de terminer ce qu'il a entrepris, (ex. : ranger ses jeux, finaliser son dessin);
 - d. En lui reconnaissant le droit à l'erreur.
- 8- **Je prépare mon enfant à ses apprentissages intellectuels :**
- a. En lui donnant le goût de lire et d'écrire;
 - b. En lisant et écrivant en sa présence;
 - c. En l'encourageant à dessiner et à raconter son dessin;
 - d. En accordant une valeur aux livres, revues (ex. : fréquenter la bibliothèque, choisir des livres avec lui);
 - e. En lui laissant raconter une histoire, à l'aide des images d'un livre;
 - f. En lui faisant observer et reconnaître des symboles écrits (ex. : panneaux de signalisation, étiquettes);
 - g. En l'amenant à comparer les objets et en utilisant les notions (plus que, grand, moyen, petit, épais, large, mince, étroit...);
 - h. En le sensibilisant au nombre, en comptant avec lui des petites quantités d'objets.



Lire une histoire à son enfant

(pour les parents
d'enfants de 4 et 5 ans)



Vous, parents, êtes les premiers éducateurs de votre enfant. Aussi, il est important de planifier chaque jour la lecture d'une histoire avec lui. Cette activité vous permettra de vivre ensemble un moment privilégié de douceur et de magie par les mots et les images. Elle sera de plus un excellent moyen d'aider votre enfant à apprivoiser la lecture et l'écriture.

Démarche suggérée

Les différents points de la démarche ne sont que des suggestions. NE JAMAIS faire toutes ces interventions lors d'une seule lecture. Ce que l'enfant doit retirer de l'histoire, c'est avant tout un PLAISIR.

Avant la lecture de l'histoire

- Créer un climat propice à ce moment privilégié :
 - choisir un endroit calme
 - vous assurer que vous ne serez pas dérangés
 - éliminer tous les éléments de distraction tels la télévision, l'ordinateur, les jeux...
 - lire à haute voix en assoyant votre enfant sur vos genoux ou tout près de vous de façon à ce qu'il puisse suivre l'histoire et regarder les illustrations.
- Choisir les livres en tenant compte des goûts et des besoins de votre enfant.



- Découvrir ses auteurs préférés et ses collections favorites car chaque enfant est unique et n'a pas nécessairement les mêmes goûts ni les mêmes besoins que les autres enfants de son âge.
- Lui mentionner que les livres sont écrits par des auteurs et illustrés par des illustrateurs.
- Lire le titre et montrer la page couverture. Demander à l'enfant ce qu'on peut s'attendre à retrouver dans cette histoire.

Pendant la lecture de l'histoire



- Suivre le texte de l'histoire avec votre index.
- Utiliser un ton approprié, c'est-à-dire changer votre voix, imiter les accents des personnages.
- L'expression de votre visage et vos gestes contribuent également à intéresser votre enfant à l'histoire.
- Encourager votre enfant à faire des commentaires sans pour cela perdre le fil de l'histoire.
- Aux endroits appropriés, demander à votre enfant de prédire la suite de l'histoire.

- Redire dans vos mots un passage de l'histoire si vous sentez que votre enfant n'a pas compris.
- Expliquer certains mots plus difficiles si votre enfant en fait la demande.
- Inviter votre enfant à établir des liens entre des éléments de l'histoire et ses expériences personnelles.
- Attirer son attention sur une lettre (exemple : le nom du personnage principal débute par la lettre M comme son propre nom), sur un mot (exemple : le nom du personnage principal revient à plusieurs reprises dans le texte de l'histoire).



Après la lecture de l'histoire

- Demander à votre enfant d'identifier ce qu'il a aimé et moins aimé et les raisons de son choix.
- Revoir les parties de l'histoire afin de vérifier si votre enfant en a bien saisi le sens.
« Comment débute l'histoire?
Qu'arrive-t-il au milieu?
Comment l'histoire se termine-t-elle?
Qui sont les personnages? »

- Demander à votre enfant de vous raconter l'histoire, à sa manière, à partir des illustrations du livre de conte.
- Permettre à votre enfant d'imaginer comment il aurait agi à la place des personnages.
- Suggérer à votre enfant de faire un dessin ou un collage inspiré de l'histoire qu'il vient d'entendre.



Relire la même histoire

La relecture d'une histoire est une activité nécessaire et utile. L'enfant sera porté à faire davantage de commentaires lors de la deuxième...troisième...lecture. Il sera aussi appelé à développer sa mémoire.

En terminant, nous vous rappelons que vous êtes une personne précieuse et essentielle pour assurer le développement harmonieux de votre enfant. Nous considérons que le fait de se faire lire une histoire à haute voix devient l'activité la plus importante pour l'acquisition des connaissances nécessaires au succès ultérieur en lecture.

Bonne lecture!

APPRENDRE À COMMUNIQUER

ÇA NE SE FAIT PAS TOUT SEUL

AIDE-MÉMOIRE

Lorsque je parle à mon enfant, j'essaie de me souvenir :

- De m'assurer qu'il m'écoute, que j'ai son attention, qu'il me regarde;
- D'utiliser un ton calme et plaisant;
- De parler lentement, clairement;
- De m'organiser pour qu'il voie mon visage;
- D'utiliser un vocabulaire précis, correct, mais que mon enfant peut comprendre;
- De porter attention à la longueur et à la complexité de mes phrases.

J'essaie de me souvenir aussi :

- De lui parler tout au cours de la journée de ce qu'il voit, de ce qui l'entoure, de ce que je fais, de ce qu'il fait, de ce que je pense, etc.;
- De prendre un petit 10 minutes par jour pour m'asseoir avec lui, lui parler, lui raconter une histoire, de regarder avec un lui un livre, des photos, etc.;
- De temps en temps de lui demander de me raconter une histoire ou de regarder une émission de télévision et d'en parler avec lui ensuite.

Lorsque mon enfant me parle, j'essaie de me souvenir :

- De lui montrer que je suis attentif à ce qu'il me dit, que je suis intéressé;
- De me servir de tous les moyens possibles pour comprendre ce qu'il me dit;
- De lui dire quand je n'ai pas compris plutôt que de faire semblant;
- De répondre à ses questions quand cela m'est possible;
- D'écouter ce que mon enfant me dit et non pas seulement comme il le dit.

J'essaie aussi de me souvenir :

- D'avoir des demandes réalistes face au langage de mon enfant;
- D'être un modèle pour lui, d'être l'écho qui redit correctement son message sans lui dire qu'il s'est trompé, sans lui demander de répéter;
- De trouver des moyens agréables pour l'inciter à parler sans jamais le forcer (ex.: lui donner un choix de réponses, lui donner des indices, etc.).
- De féliciter mon enfant, de l'encourager dans ses tentatives pour améliorer sa façon de communiquer.



ENFIN, JE VAIS À L'ÉCOLE !

Liste de références

BECCARIA, M.J., Comment parler à nos enfants, c. 1970, 63 pages

BILODEAU, FRANCE, DAMIENS, MONIQUE., Les ateliers créatifs, Mondia Éditeur, c. 1989, 145 pages

CABROL, CLAUDE, RAYMOND, PAUL., La douce, Graficor, 1987, 216 pages

DODSON, FITZHUGH, Tous se joue avant six ans, Paris, Laffont c. 1972, 316 pages

DOYON-RICHARD. LOUISE, Préparez votre enfant à l'école, Ed. De l'Homme

DUPONT, RÉAL, Lire les images des enfants, 1991, Les Éditions L'Image de l'art, inc.

LAPORTE, DANIELLE, LISE SÉVIGNY, Comment développer l'estime de soi, 1993, Service des publications, Hôpital Sainte-Justine

LAPORTE, DANIELLE, Pour favoriser l'estime de soi des tout-petits, Guide pratique à l'intention des parents, hôpital Sainte-Justine, 1997

CHAYER, LUCILLE ET GRAVEL, CAROLINE, Le préscolaire expliqués aux parents CHU Sainte-Justine, 2005

SI VOUS VOULEZ PROPOSER DES LIVRES À VOTRE ENFANT :

BOURGEOIS, PAULETTE, Benjamin va à l'école, Ed. Scholastic 1995

CHAPOUTON, ANNE-MARIE, BOURRE, MARTINE, Bruno va à l'école

CAPDEVILA, ROGER, L'école quelle aventure, Bayard, 1995

CLARK, GINETTE, Et si l'Autobus nous oublie, Toundra, 1990

ANFOUSSE,GINETTE, Les aventures de Jiji et Pichou : L'école, La courte échelle,

Nous vous souhaitons un
bel été en famille!!!



Au plaisir de vous
rencontrer en
septembre!

Équipe de l'École des Deux-Ruisseaux